

Diversité et Egalité, un des 3 objectifs de notre accord RSE signé en 2015

« Être une entreprise socialement responsable en agissant sur la promotion de l'égalité des chances, l'absence de discrimination et en favorisant l'insertion. »

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur de la politique RH d'OCEA SMART BUILDING comme toute action visant à lutter contre toute forme de discrimination et permettre une accélération de la mixité sous l'effet d'une politique de recrutement volontariste.

Depuis 2019, les entreprises françaises de plus de 50 salariés doivent publier chaque année leur index égalité professionnelle femmes-hommes basé sur cinq critères, et visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2022, le résultat de l'index d'OCEA SMART BUILDING, qui fait l'objet d'une méthodologie définie par Décret, est, selon la plateforme du Gouvernement, incalculable du fait que l'indicateur 4 ne peut être calculé.

A noter toutefois les résultats des autres indicateurs, pour cette année 2022 :

- L'indicateur d'écart de rémunération **(+ 1,6%) est en faveur des femmes** (valeur de l'indicateur 1 de l'index : 38 points sur 40),
- L'écart d'augmentations individuelles **(+ 7,8%) est en faveur des femmes** (valeur de l'indicateur 2 de l'index : 5 points sur 40)
- L'écart de promotions **(+0,1%) est en faveur des femmes** (valeur de l'indicateur 3 de l'index : 15 points sur 15)
- Il n'y a pas de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations (valeur de l'indicateur 5 de l'index : 0 points sur 10)

Fin 2022, la proportion de femmes au sein de l'effectif d'Ocea Smart Building atteint 41 %

Pour rappel OCEA SMART BUILDING avait obtenu 89 points au titre de l'année 2021.